

— Séance du 16 octobre 2019 —

Présents : Claire ROUSSEL, José HERBET, Jeannine BENOIT, Lysiane CAPON, Guillaume FLAHAUT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Antony DELVILLE, Laurence BÉCUE, Gérald BRÉZIN, Lionel HERBET, Colette ROUSSEAUX, Jean-Paul PIERRE

Absent avec pouvoir : Jérôme COURMONT à José HERBET.

Absente excusée : Magali LÉGER,

Secrétaire de séance : Catherine BATICLE

Encaissement de chèques :

Étude de Pascal Brassart sur les prochains travaux à l'église : plan de financement et demande de subvention à la DRAC

Monsieur le maire présente à l'assemblée l'étude de Pascal BRASSART concernant les prochains travaux sur l'église consistant notamment en la réfection de toiture de la sacristie et de la chapelle méridionale ainsi que de gros travaux de drainage des eaux pluviales qui s'infiltrent dans la pierre.

L'estimation des travaux s'élève à 182 065,32 € HT à laquelle il convient d'ajouter les honoraires d'architecte ainsi que la mission CSPS pour un montant de 23847,84 €

soit un total HT de 205 913,16 € et TTC de 247 095,79 €.

Monsieur le maire indique qu'il convient de délibérer afin de solliciter l'aide de la DRAC à hauteur de 40 % et pour se positionner afin d'obtenir cette aide soit en 2020 ou en 2021. A cette aide, pourront s'ajouter les participations de la Fondation du Patrimoine ainsi que cette des Amis de la Collégiale.

Plan de financement :

Montant HT des travaux :205 913,16 €

Subvention de la DRAC 40 %82 365,26 €

Les membres de l'assemblée donnent leur accord de principe concernant ces travaux et décident de solliciter l'aide de la DRAC à hauteur de 40 % et autorisent le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Abandon ou non du plan mercredi (périscolaire le mercredi)

Monsieur le maire fait part de son inquiétude au niveau du coût financier pour la commune quant au manque de fréquentation des enfants pour le mercredi et notamment à la mise en action de la cantine pour 12 enfants ;

Monsieur PIERRE présente le bilan financier retraçant un déficit conséquent.

Monsieur le maire se pose la question de la poursuite ou non de l'accueil du mercredi.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de continuer l'accueil du mercredi jusqu'aux vacances de Noël dans un premier temps mais estime qu'il convient de supprimer la cantine, les enfants présents devront apporter leur pique-nique qui sera géré par les animateurs.

Renouvellement baux de deux garages rue du Marais

Monsieur le maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au renouvellement de deux baux de garages rue du marais arrivant à expiration au 14 novembre 2019 pour M. HAMIEZ Jean-Paul et M. DUCROTOY Franck.

Le conseil municipal décide de renouveler les baux susvisés à compter du 15 novembre 2019 pour une durée de neuf années soit jusqu'au 14 novembre 2028 et fixe le montant du loyer à 36 € par mois.

Contrat d'assurance de la commune

Monsieur le maire indique qu'une consultation a été réalisée en ce qui concerne les contrats d'assurance donnant les résultats suivants :

• GROUPAMA : 9 052 € (multirisques + véhicules) (manque assurance des bénévoles)

• AMP : 9811,85 € (multirisques + véhicules) (cotisation 2019 : 10 700 €)

Compte tenu du faible écart des propositions, le conseil municipal décide de rester aux assurances mutuelles de Picardie, la signature des nouveaux contrats permettant un gain de 900 €.

Décision budgétaire modificative commune

• Section d'investissement :

Dépenses :

2135-380 création 3 logements presbytère -20 000

2135-385 aménagement préaux - 2 300

2135-385 aménagement préaux - 2 300

Total : - 19 300

Recettes :

1381-400 subvention DRAC statue 2715

165 caution logements 560

56021311 cession gare valeur comptable 23283,57

192 plus value cession gare 156716,43

1641 emprunt -202 575,00

Total : - 19 300

• Section de fonctionnement :

Dépenses :

2135-380 création 3 logements presbytère -20 000

2135-385 aménagement préaux - 2 300

2135-385 aménagement préaux - 2 300

Total 29 190

Opérations d'ordre budgétaire :

675 valeur comptable immo cédées 23 283,57

Recettes :

70632 centre de loisirs 3000

7318 rôle supplémentaire impôts locaux 1283

7381 TADEM 12228

74832 attribution du FDPTP 11 460

7713 libéralités reçues 926

7788 recettes exceptionnelles 280

Total 29 190

775 cessions d'immobilisations 180 000

Réalisation d'un prêt pour la construction des garages rue du marais

Monsieur le maire présente à l'assemblée une offre de prêt de la caisse d'Epargne pour la construction des garages rue du marais, soit :
montant emprunté : 50 000 €

– sur 15 ans : échéance trimestrielle : 0,90 %

– sur 20 ans : échéance trimestrielle : 1,16 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de la réalisation de l'emprunt sur une durée de 20 ans avec une échéance trimestrielle pour un montant de 50000 € et un taux de 1,16 % ; les frais s'élèvent à 200€.

Communications diverses

• Un défibrillateur a été offert par le club de Judo à la commune ; il sera installé à la salle des fêtes.

• Gros problèmes de stationnement et de circulation à l'école vers l'entrée du bas.

• Les grilles du haut de l'entrée du groupe scolaire et de la salle polyvalente sont à vérifier.

• Grille eaux pluviales à nettoyer passage à niveau côté droit.

• PLUI : enquête publique ; des observations seront formulées au commissaire enquêteur le 4 novembre 2019.

• Les travaux effacement réseaux rue du Vieux Chauffour vont commencer ; une circulation alternée sera mise en place.

• Un aménagement de bordures et de caniveaux va être réalisé Cavée de la vigne au dessus du groupe scolaire.

• Les travaux d'accessibilité du cimetière sont toujours en cours

• Les joints des pavés de la porte du gard jusqu'à l'église sont en cours de réfection.

• Remise des récompenses des maisons fleuries le mardi 22 octobre à 17 h 45 à la mairie.